

Table des matières



Source des données : Citoyenneté et Immigration Canada,
31 décembre 2003
Document produit par : Travail et Immigration Manitoba –
Division de l'immigration et du multiculturalisme
Été 2004

La croissance grâce à l'immigration	2
Évolution des tendances en matière d'immigration	4
L'immigration au Manitoba au cours de la dernière décennie	4
L'immigration au Canada au cours de la dernière décennie	4
Niveaux d'immigration	5
Sommaire des niveaux d'immigration au Manitoba	5
Sommaire des niveaux d'immigration au Canada	5
Les nouveaux arrivants au Manitoba	6
Niveaux d'immigration au Manitoba	7
Aperçu pancanadien	8
Niveaux d'immigration au Canada par province et territoire	8
Candidats du Manitoba	9
Candidats par province	9
Situation des demandeurs au Manitoba	9
Les collectivités manitobaines	10
Villes de destination	10
Immigration au Manitoba par région	11
Pays d'origine	12
Carte des régions d'origine	12
Tableau des régions d'origine	13
Pays d'origine	13
Diversité linguistique	14
Capacité linguistique - Anglais et français	14
Langues maternelles	15
Degré d'instruction des nouveaux arrivants	16
Degré d'instruction	16
Professions des nouveaux arrivants	17
La composante économique, par profession	17
Immigration économique au Manitoba	18
Composante économique, par genre de compétences	18
Données démographiques	19
Âge et sexe	20
Sexe et situation du demandeur	20



La. croissance grâce à l'immigration



2

L'immigration internationale a joué un rôle important dans la croissance du Manitoba en contribuant à la diversité de nos collectivités et en élargissant nos possibilités de développement économique. Le Conseil consultatif économique du premier ministre a désigné « La croissance grâce à l'immigration » comme une composante du Plan stratégique de croissance économique du Manitoba. Nos efforts sont axés sur l'augmentation des niveaux d'immigration à 10 000 nouveaux arrivants annuellement, la création du Conseil de l'immigration du Manitoba, l'augmentation du nombre de candidats de la province, l'amélioration du processus de reconnaissance des compétences des étrangers, la formation en anglais langue seconde et les services d'établissement, les partenariats avec des communautés ethnoculturelles et la promotion ciblée de l'immigration au Manitoba.

En 2003, nous avons élargi notre rôle et notre capacité d'atteindre nos objectifs en matière d'immigration en renouvelant l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration conclue avec Citoyenneté et Immigration Canada. L'entente prévoit des initiatives visant à atteindre les objectifs fixés par la province et une meilleure dispersion, dans notre région, des immigrants admis au Canada.

D'après l'augmentation de 40 p. cent des nouveaux arrivants en 2003 par rapport à 2002, les immigrants reconnaissent de plus en plus la réputation internationale du Manitoba, soit celle d'un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. En 2003, parmi le nombre total de nouveaux arrivants au Manitoba, on comptait 62,7 p. cent d'immigrants appartenant à la composante économique (861 travailleurs qualifiés, 72 gens d'affaires, 3 106 candidats de la province et 33 aides familiaux résidents), 17,2 p. cent d'immigrants appartenant à la catégorie de la famille (1 119 personnes) et 19 p. cent d'immigrants appartenant à la catégorie des réfugiés (1 235 personnes, dont 539 réfugiés parrainés par le gouvernement et 597 réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé). Les nouveaux arrivants au Manitoba se sont en majorité installés à Winnipeg (78,8 p. cent, ou 5 120 personnes). Le principal pays d'origine était les Philippines (18,5 p. cent ou 1 200 personnes).

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, adoptée par le Canada en juin 2002, précise qui peut demander à immigrer au Canada dans les catégories de la famille et des réfugiés et dans la composante économique. Le Manitoba travaille en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux, des collectivités, des entreprises et des services pour appuyer une stratégie équilibrée en matière d'immigration.

La *catégorie de la famille* est composée de proches parents parrainés par des membres de leur famille qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents déjà établis au Canada. Les critères relatifs au marché de l'emploi ne sont pas utilisés pour définir l'admissibilité des membres de la famille. Parallèlement à l'accueil des collectivités et au soutien reçu au début de l'établissement, les liens avec la famille proche ou les amis intimes constituent le facteur contribuant le plus à la réussite de l'intégration des immigrants. La réunification des familles est un aspect clé de la stratégie du Manitoba en matière d'immigration. Depuis 1998, les Philippines, l'Inde, les États-Unis et la Chine représentent les cinq principaux pays d'origine des immigrants qui ont bénéficié de la politique de réunification des familles au Manitoba (50,1 p. cent des 1 119 immigrants acceptés au Manitoba dans la catégorie de la famille).

La *composante économique* comprend les immigrants qui ont activement cherché à s'établir au Canada, y compris les candidats de la province, les travailleurs spécialisés, les immigrants d'affaires et les aides familiaux résidents. Les candidats de la province sont choisis en fonction de critères correspondant à l'état du marché du travail local et à leurs liens avec la province. En 2003, 47,8 p. cent (3 106) du nombre total d'immigrants sont venus dans le cadre du programme Candidats du Manitoba et 32 p. cent (982) des participants ont choisi de s'établir dans des collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg. Depuis 1999, les Philippines et l'Allemagne sont demeurés les principaux pays d'origine des immigrants du programme Candidats du Manitoba (52 p. cent du nombre total en 2003).

La *catégorie des réfugiés* comprend des réfugiés au sens de la *Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés*, et d'autres personnes ayant un statut semblable qui ont besoin d'une protection en vertu du droit international. La catégorie regroupe tant les réfugiés parrainés par le gouvernement que par des organismes du secteur privé, les réfugiés admis au Canada et les personnes à leur charge à l'étranger. Faisant

fond sur l'engagement humanitaire du Canada à l'échelle internationale, le Manitoba accueille toujours plus que sa part de réfugiés chaque année, grâce à d'excellents services d'établissement et à une communauté active de parrainage des réfugiés. En 2003, parmi les principaux pays d'origine des réfugiés parrainés par le gouvernement, on comptait le Soudan, l'Afghanistan, l'Égypte, la Colombie et l'Éthiopie. Parmi les principaux pays dont le secteur privé parrainait les réfugiés figuraient l'Éthiopie, la Colombie, l'Afghanistan, la Sierra Leone, et le Kenya.

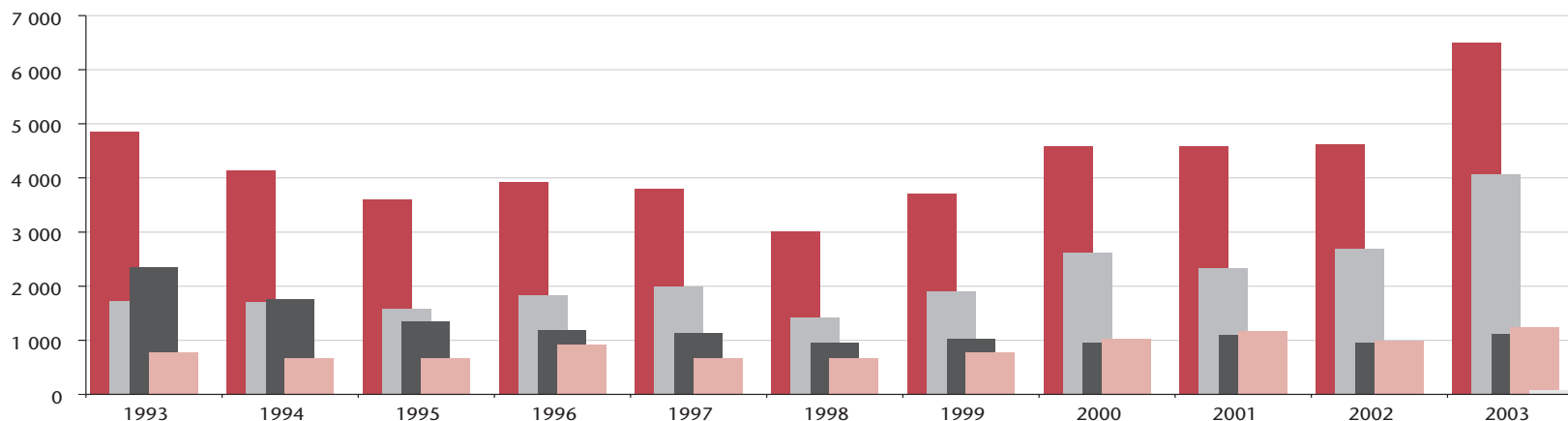


Évolution des tendances en matière d'immigration

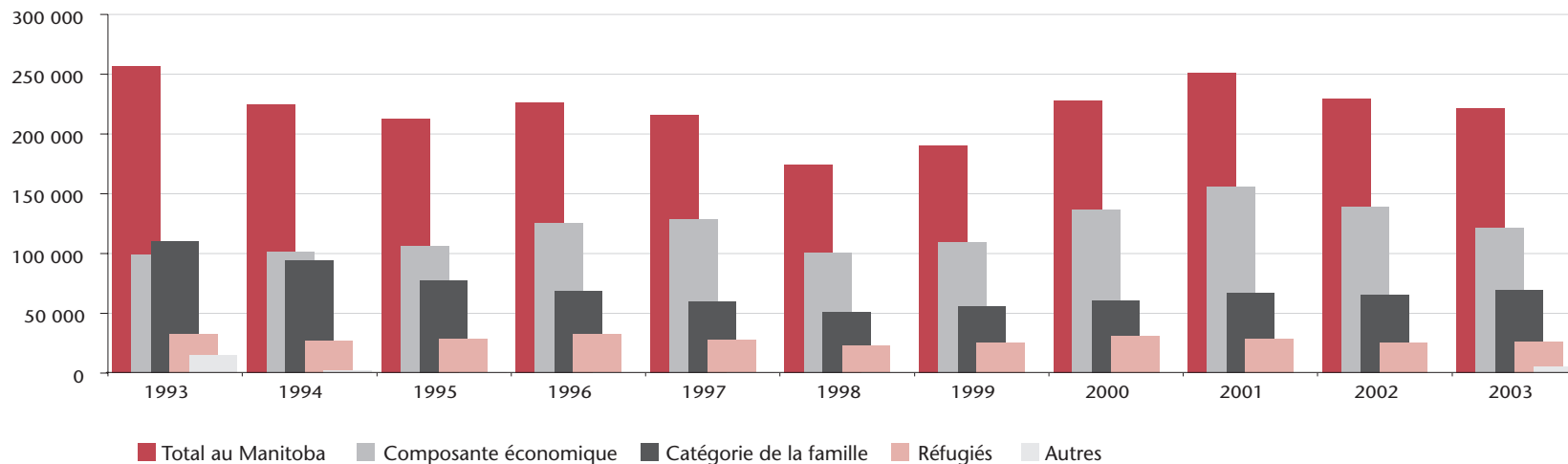


En 2003, 73 p. cent des immigrants ont choisi les grands centres urbains de Toronto, Montréal et Vancouver comme lieux de destination au Canada. En recourant à des initiatives novatrices et à des partenariats communautaires, le Manitoba vise résolument à accroître le nombre d'immigrants à 10 000 nouveaux arrivants annuellement, soit un chiffre égal à notre part proportionnelle (3,67 p. cent) de tous les immigrants admis au Canada. En tant qu'élément prenant une importance grandissante dans la composante économique, le Programme des candidats des provinces procure aux villes et aux provinces plus petites, telles que le Manitoba, des possibilités de croissance économique. La réunification des familles et le parrainage de réfugiés par le gouvernement et par des organismes du secteur privé demeurent des composantes majeures de l'immigration manitobaine.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE



L'IMMIGRATION AU CANADA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE



Niveaux d'immigration



En 2003, le Canada a accueilli 221 352 immigrants, ce qui représentait une diminution depuis 2001. Par contraste, le Manitoba a accueilli 6 492 immigrants (2,93 p. cent de tous les immigrants admis au Canada), soit une augmentation de 40 p. cent comparativement à 2002. Statistique Canada estime qu'en date du 1^{er} avril 2004, le Canada comptait 31 825 416 habitants, dont 1 168 349 vivaient au Manitoba (3,67 p. cent). En 2003, la population du Manitoba s'est accrue de 7 584 personnes, soit la croissance annuelle la plus forte depuis 1986. L'immigration internationale nette au Manitoba a contribué de façon importante à cette croissance.

SOMMAIRE DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU MANITOBA

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001		2002		2003	
	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien
Catégorie de la famille	1 097	1,63	949	1,45	1 119	1,62
Composante économique	1 359	0,87	1 162	0,85	966	0,83
Candidats d'une province ou d'un territoire	972	76,36	1 527	71,79	3 106	70,30
Réfugiés	1 160	4,15	982	3,91	1 235	4,74
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/Inconnu	0	0,00	1	2,63	66	0,12
TOTAL	4 588	1,83	4 621	2,02	6 492	2,93
Différence par rapport à l'année précédente***	4	-0,08	33	0,71	1 871	40,48

*** En 2000, le nombre total de nouveaux arrivants était de 4 584.

Nota 1 : Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la part manitobaine des niveaux d'immigration totaux au Canada. Le tableau ci-dessous montre la proportion du contingent national total que chaque catégorie d'immigrants représente.

SOMMAIRE DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU CANADA

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001		2002		2003	
	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien
Niveau projeté	210 000 - 235 000		210 000 - 235 000		210 000 - 235 000	
Niveau réel						
Catégorie de la famille	66 711	26,59	65 277	28,49	68 863	31,11
Composante économique	154 348	60,12	136 401	59,54	116 637	52,69
Candidats d'une province ou d'un territoire	1 274	0,51	2 127	0,93	4 418	2,00
Réfugiés	27 905	11,14	25 122	10,97	26 060	11,77
Autres/Inconnu	246	1,13	126	0,05	5 265	
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/Arriéré		0,52	38	0,02	109	0,05
TOTAL	250 484	100,00	229 091	100,00	221 352	100,00
Différence par rapport à l'année précédente***	23 138	10,17	-20 829	-8,31	-7 739	-3,37

* Les candidats de la province forment une sous-catégorie de la composante économique. ** La catégorie « Autres » comprend les personnes à la retraite et les inconnus. *** En l'an 2000, le nombre total de nouveaux arrivants était de 227 346.

Les nouveaux arrivants au Manitoba



6

Toute personne peut demander à immigrer au Canada dans les catégories de la famille et des réfugiés et dans la composante économique, telles que définies dans les lois canadiennes. Dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration, les personnes ayant présenté une demande au programme Candidats du Manitoba peuvent être sélectionnées par la Province pour que soient entreprises les démarches finales auprès des services fédéraux de l'immigration afin d'obtenir un visa de résident permanent. En 2003, 47,8 p. cent du nombre total d'immigrants au Manitoba sont venus dans le cadre du programme Candidats du Manitoba, ce qui représentait 76,2 p. cent des nouveaux arrivants de la composante économique. On s'attend à ce que le nombre d'immigrants admis en vue de la réunification des familles augmente au fur et à mesure que les nouveaux arrivants parrainent des membres de leur famille. Compte tenu de sa petite population, le Manitoba accueille chaque année un pourcentage élevé de réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé. En 2003, le nombre de réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé a augmenté de 65,8 p. cent (597), comparativement à 2002 (360).



NIVEAUX D'IMMIGRATION AU MANITOBA

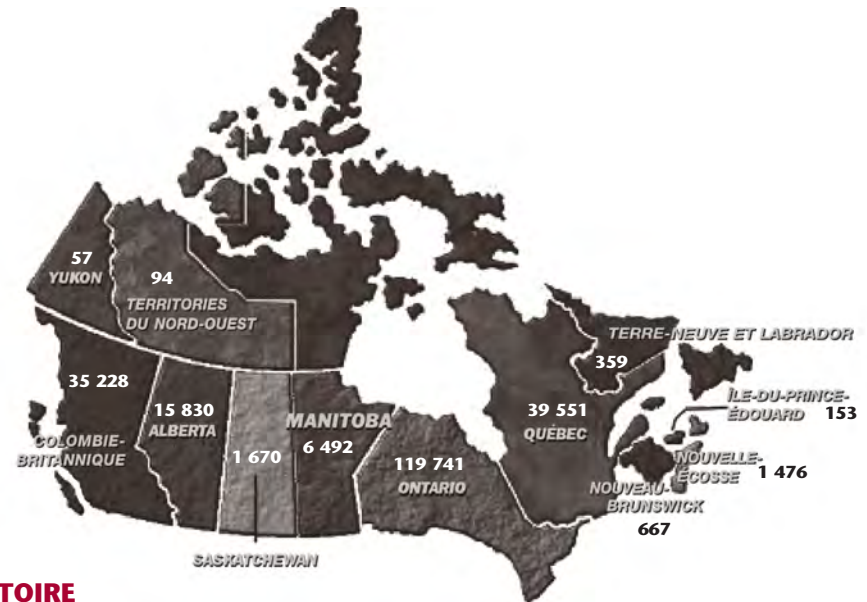
Demandeurs principaux et personnes à charge	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie de la famille						
Famille immédiate	682	14,86	661	14,30	768	11,83
Parents, grands-parents et autres	415	9,05	288	6,23	351	5,41
Total partiel	1 097	23,91	949	20,54	1 119	17,24
Composante économique						
Travailleurs spécialisés – Demandeurs principaux	491	10,70	423	9,15	431	6,64
Travailleurs spécialisés – Personnes à charge	687	14,97	614	13,29	430	6,62
Affaires – Demandeurs principaux	34	0,74	25	0,54	39	0,60
Affaires – Personnes à charge	100	2,18	72	1,56	33	0,51
Candidats provinciaux/territoriaux – Demandeurs principaux	307	6,69	466	10,08	1 705	26,26
Candidats provinciaux/territoriaux – Personnes à charge	665	14,49	1 061	22,96	1 401	21,58
Aides familiaux résidents – Demandeurs principaux	38	0,83	26	0,56	23	0,35
Aides familiaux résidents – Personnes à charge	9	0,20	2	0,04	10	0,15
Total partiel	2 331	50,81	2 689	58,19	4 072	62,72
Autres						
Inconnu			1	0,02	66	1,02
Total partiel	0	0,00	1	0,02	66	1,02
Catégorie des réfugiés						
Réfugiés parrainés par le gouvernement	517	11,27	580	12,55	539	8,30
Réfugiés parrainés par le secteur privé	552	12,03	360	7,79	597	9,20
Refugiés admis au Canada (asile)	82	1,79	31	0,67	91	1,40
Personnes à charge d'un réfugié vivant à l'étranger*	9	0,20	11	0,24	8	0,12
Total partiel	1 160	25,28	982	21,25	1 235	19,02
TOTAL	4 588	100,00	4 621	100,00	6 492	100,00

*Personnes à charge d'un réfugié admis au Canada qui vivent à l'étranger.
 NOTA : Les pourcentages montrent la proportion du contingent manitobain total que chaque catégorie d'immigrants représente.

Aperçu pancanadien



Le gouvernement du Canada planifie annuellement les niveaux d'immigration de concert avec chaque province et chaque territoire. En 2003, 87,9 p. cent du nombre total d'immigrants au Canada se sont établis en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Le Manitoba demeure en position unique grâce à une augmentation importante de ses niveaux d'immigration, à ses politiques et programmes de soutien et à ses collectivités accueillantes.



NIVEAUX D'IMMIGRATION AU CANADA PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

8

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ontario	148 571	59,31	133 641	58,34	119 741	54,09
Québec	37 523	14,98	37 627	16,42	39 551	17,86
Colombie-Britannique	38 352	15,31	34 000	14,84	35 228	15,91
Alberta	16 377	6,54	14 729	6,43	15 830	7,15
Manitoba	4 588	1,83	4 621	2,02	6 492	2,93
Saskatchewan	1 708	0,68	1 665	0,73	1 670	0,75
Nouvelle-Écosse	1 711	0,68	1 419	0,62	1 476	0,66
Nouveau-Brunswick	809	0,32	710	0,31	667	0,30
Terre-Neuve et Labrador	402	0,16	405	0,18	359	0,16
Île-du-Prince-Édouard	135	0,05	110	0,05	153	0,06
Yukon	67	0,03	49	0,02	57	0,02
Territoires du Nord-Ouest	99	0,04	70	0,03	94	0,04
Inconnu	6	0	3	0	9	0
Non indiqué	136	0,05	42	0,02	25	0,01
TOTAL	250 484	100,00	229 091	100,00	221 352	100,00

NOTA : Le pourcentage indiqué représente la part proportionnelle provinciale de l'immigration totale au Canada.



Candidats du Manitoba

Le Manitoba a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du Programme des candidats des provinces en tant qu'outil efficace de sélection des immigrants qui répondent aux besoins locaux. L'annexe Candidat d'une province à l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration a donné un rôle plus grand à la Province dans le recrutement, la présélection et le choix de personnes qualifiées et des membres de

leur famille. Les candidats des provinces ont fait monter les niveaux globaux d'immigration au Manitoba. Du début du programme en 1998 jusqu'à la fin de 2003, un total de 7 120 demandeurs principaux dans le cadre du programme Candidats du Manitoba, et leurs personnes à charge, ont été reçus au Manitoba, soit une augmentation de plus de 100 p. cent depuis 2002 (1 527).

CANDIDATS PAR PROVINCE

	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve et Labrador	36	2,83	37	1,74	37	0,84
Nouvelle-Écosse	11	0,86	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	0	12	0,56	44	1,00
Nouveau-Brunswick	71	5,57	104	4,89	146	3,30
Québec	6	0,47	3	0,14	16	0,36
Ontario	96	7,54	140	6,58	277	6,27
Manitoba	972	76,30	1 527	71,79	3 106	70,30
Saskatchewan	41	3,22	73	3,43	173	3,92
Alberta	19	1,49	24	1,13	178	4,03
Colombie-Britannique	22	1,73	207	9,73	441	9,98
Total	1 274	100,00	2 127	100,00	4 418	100,00

NOTA : Le pourcentage indiqué représente la répartition par province des candidats du programme au Canada.

CANDIDATS DU MANITOBA PAR NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS, PAR ANNÉE ET PAR SITUATION DU DEMANDEUR

	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Demandeurs principaux	137	318	307	466	958	2 186
Conjoint(e) et personnes à charge	281	779	665	1 061	2 148	4 934
Total des candidats du Manitoba admis	418	1 097	972	1 527	3 106	7 120



Les collectivités manitobaines

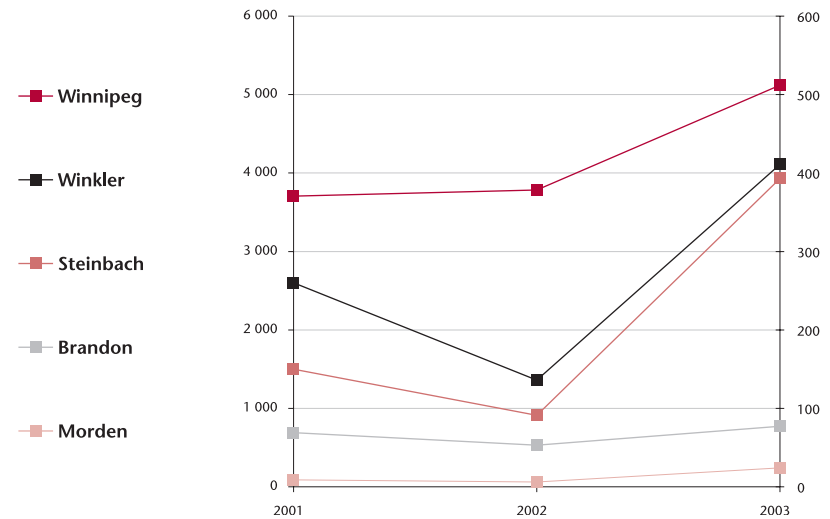
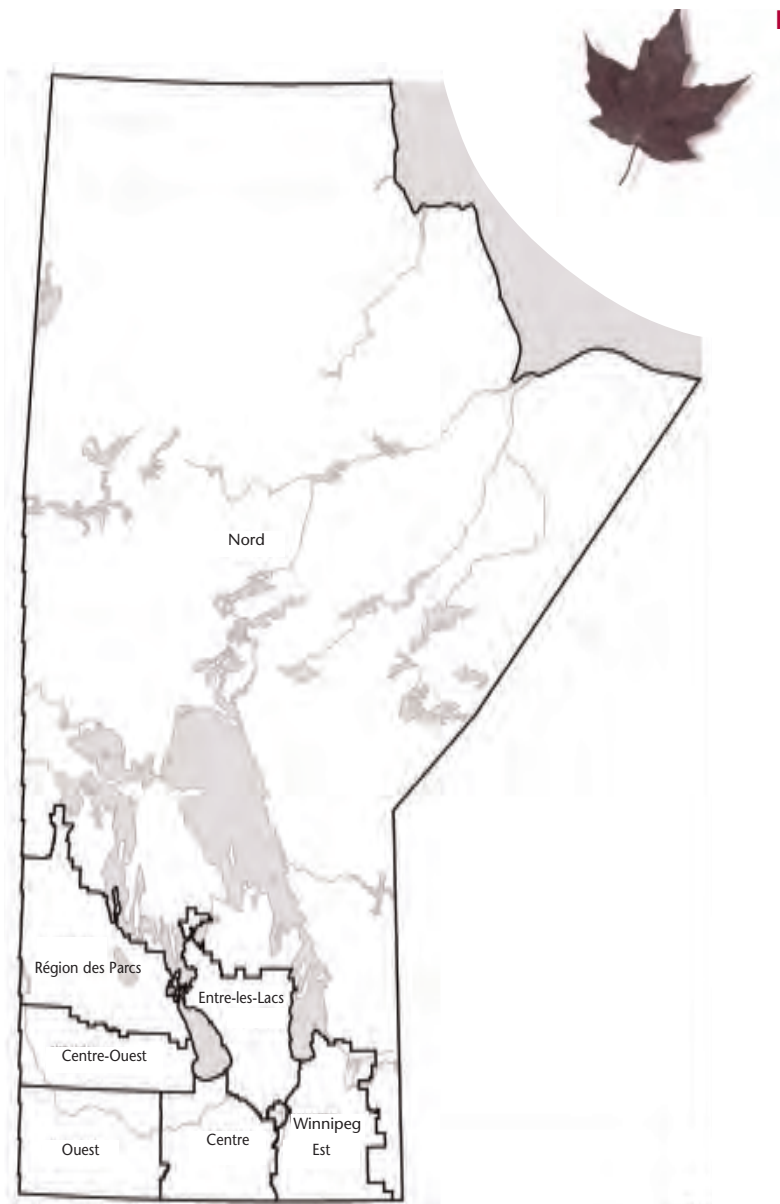
À l'heure actuelle, en sa qualité de capitale du Manitoba, Winnipeg attire près de 80 p. cent des 6 492 nouveaux arrivants de notre province. Toutefois, depuis quelques années, un plus grand nombre de collectivités rurales et du Nord ont bénéficié d'une immigration accrue dans le cadre de leur développement économique. En 2003, près du tiers des candidats de la province ont choisi de s'installer avec leur famille à l'extérieur de Winnipeg. Les principales destinations étaient les villes suivantes et leurs

environs : Steinbach (Région de l'Est), Winkler (Région du Centre), Brandon (Centre-Ouest), Morden et Altona (Région du Centre), Swan River (Région des Parcs), Thomson (Région du Nord), Arborg (Région d'Entre-les-Lacs) et Niverville (Région de l'Est). Les candidats de la province représentaient 32 p. cent des immigrants établis à l'extérieur de Winnipeg.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA – LES DIX PRINCIPALES DESTINATIONS

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001			2002			2003		
	Total	%	Rang	Total	%	Rang	Total	%	Rang
Winnipeg	3 704	80,73	1	3 782	81,84	1	5 120	78,87	1
Winkler	260	5,67	2	226	2,94	2	411	6,33	2
Steinbach	150	3,27	3	136	1,97	3	393	6,05	3
Brandon	69	1,50	4	53	1,15	4	77	1,19	4
Morden	9	0,20	10	6	0,13		24	0,37	5
Altona	4	0,09		32	0,69	5	23	0,35	6
Thompson	34	0,74	5	22	0,48	6	22	0,34	7
Niverville	20	0,44		6	0,13		22	0,34	8
Swan River	3	0,07		12	0,26		20	0,31	9
Arborg	30	0,65	6	15	0,32	9	18	0,28	10
Le Pas	14	0,31	9	16	0,35	7		0	
Virden	0	0		16	0,35	8		0	
Saint-Boniface	31	0,68	7	14	0,30	10		0	
Morris	17	0,37	8	11	0,24			0	
TOTAL DES 10 PRINC. DEST. SEUL.	4 318	94,12		4 177	90,39		6 130	94,42	
TOTAL DES AUTRES VILLES	270	5,88		444	9,61		362	5,58	
TOTAL	4 588	100,00		4 621	100,00		6 492	100,00	

L'IMMIGRATION AU MANITOBA – LES CINQ PRINCIPALES DESTINATIONS



L'IMMIGRATION AU MANITOBA, PAR DESTINATION RÉGIONALE

	2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%
Winnipeg	3 797	82,12	5 129	79,00
Centre	310	6,71	502	7,73
Est	193	4,18	485	7,47
Ouest	101	2,19	117	1,80
Parcs	30	0,65	61	0,94
Entre-les-Lacs	32	0,69	54	0,83
Nord	50	1,08	42	0,65
Centre-Ouest	16	0,35	23	0,35
Manitoba (autres endroits)	92	1,99	79	1,22
Total	4 621	100,00	6 492	100,00



Pays d'origine

Les tendances et les événements mondiaux, les politiques et les priorités nationales et provinciales, les besoins régionaux en main-d'œuvre, les nécessités économiques et la réunification des familles, tout cela influe sur les niveaux et les tendances en matière d'immigration. Un pourcentage important (41,36 p. cent) des immigrants sont arrivés au Manitoba en provenance des régions de l'Asie et du Pacifique. Les nouveaux arrivants en provenance de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Amérique latine, sont également très représentés. Les Philippines, l'Allemagne, l'Inde et la Chine se sont constamment classées au rang des cinq principaux pays d'origine des immigrants au Manitoba. Depuis peu, on compte également la Corée, l'Argentine et le Soudan au nombre des principaux pays d'origine.

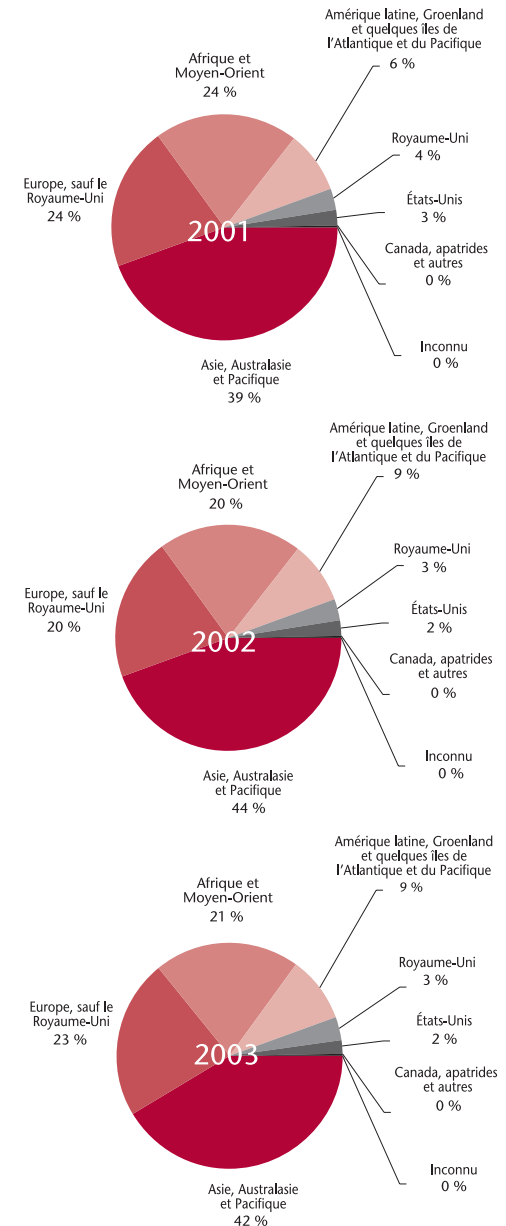
L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN 2003, PAR RÉGION D'ORIGINE

12



© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

L'immigration au Manitoba de 2001 à 2003, par région d'origine



L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR RÉGION D'ORIGINE

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001			2002			2003		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Asie, Australasie et Pacifique	1 808	39,41	1	2 056	44,49	1	2 685	41,36	1
Europe, sauf le Royaume-Uni	1 110	24,19	2	944	20,43	3	1 484	22,86	2
Afrique et Moyen-Orient	1 090	23,76	3	948	20,52	2	1 348	20,76	3
Amérique latine, Groenland, quelques îles de l'Atlantique et du Pacifique	266	5,80	4	417	9,02	4	614	9,46	4
Royaume-Uni	168	3,66	5	137	2,96	5	210	3,23	5
États-Unis	134	2,92	6	107	2,32	6	141	2,17	6
Canada, apatrides et autres	12	0,26	7	9	0,19	7	10	0,15	7
Inconnu		0	8	3	0,06	8	0	0	8
TOTAL	4 588	100,00		4 621	100,00		6 492	100,00	

L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR *PAYS D'ORIGINE (10 PRINCIPAUX PAYS)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2001			2002			2003		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Philippines	665	14,49	1	764	16,53	1	1 200	18,48	1
Allemagne	458	9,98	2	440	9,52	2	862	13,28	2
Inde	276	6,02	3	319	6,90	3	360	5,55	3
Corée	67	1,46		251	5,43	4	312	4,81	4
Chine	225	4,90	4	205	4,44	5	296	4,56	5
Argentine	23	0,50		75	1,62		266	4,10	6
Soudan	55	1,20		92	1,99		230	3,54	7
Angleterre	138	3,01		105	2,27		175	2,70	8
États-Unis	114	2,48		107	2,32	10	141	2,17	9
Afghanistan	198	4,32	6	164	3,55	7	134	2,06	10
Ukraine	198	4,32	5	167	3,61	6			
Éthiopie	166	3,62	9	123	2,66	8			
Vietnam	198	4,32	7	108	2,34	9			
Royaume-Uni	168	3,66	8	105	2,27				
TOTAL DES 10 PRINC. PAYS D'ORIGINE SEUL.	2 949	55,62		3 025	58,88		3 976	61,24	
TOTAL DES AUTRES PAYS D'ORIGINE	1 639	44,38		1 596	41,12		2 516	38,76	
TOTAL	4 588	100,00		4 621	100,00		6 492	100,00	

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba attribuable à chaque région et pays d'origine.

*On emploie le pays de dernière résidence permanente pour désigner la région et le pays d'origine indiqués dans les tableaux ci-dessus.

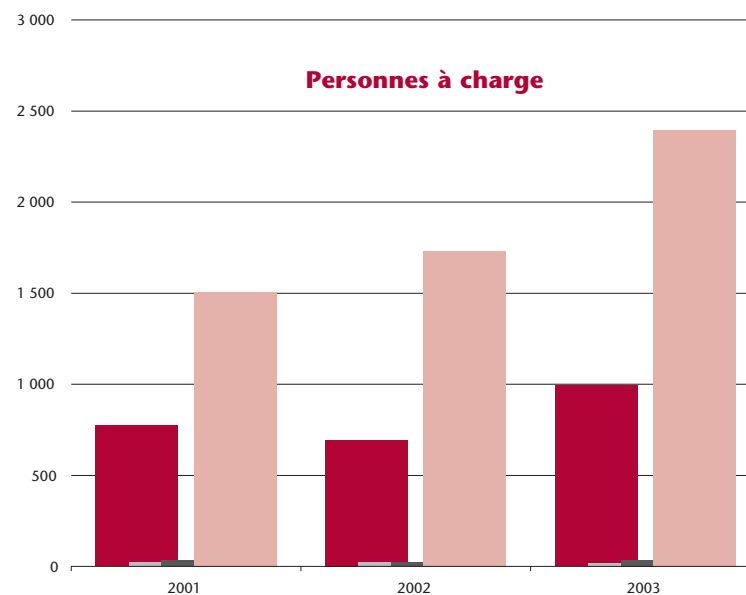
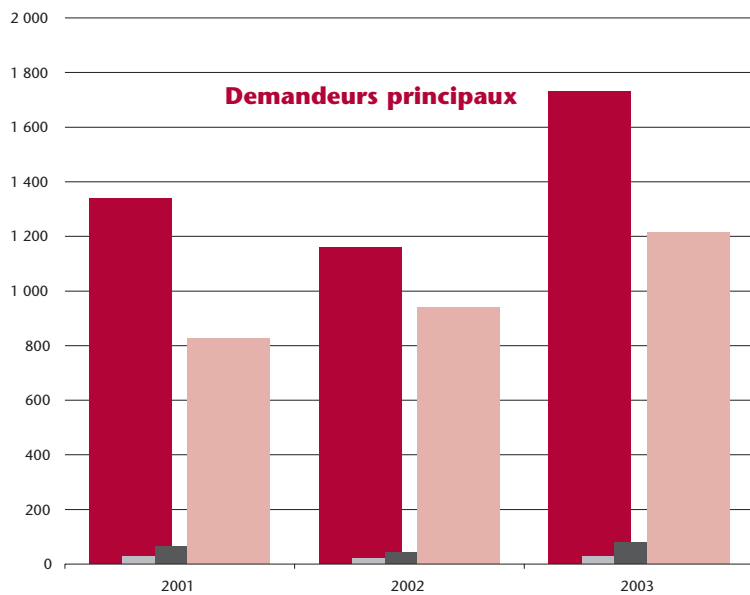
Diversité linguistique



En 2003, 3 365 apprenants et 600 employés ont bénéficié d'une formation linguistique grâce aux programmes de cours d'anglais langue seconde (ALS). Le Manitoba continue d'élaborer des programmes linguistiques novateurs destinés à répondre aux besoins divers et changeants des nouveaux arrivants, que ce soit des besoins éprouvés dans les milieux scolaire, communautaires ou du travail.

Les responsables de l'immigration francophone, appuyés par le gouvernement et la communauté, sont à élaborer une stratégie de recrutement et d'établissement visant à renforcer les communautés minoritaires de langue officielle et à favoriser leur expansion.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA D'APRÈS LA CAPACITÉ LINGUISTIQUE - ANGLAIS ET FRANÇAIS



Anglais	1 338	1 157	1 732
Français	27	20	28
L'anglais et le français	65	42	79
Ni l'anglais ni le français	825	938	1 213

Anglais	773	694	994
Français	24	22	17
L'anglais et le français	30	19	35
Ni l'anglais ni le français	1 506	1 729	2 394

La principale langue maternelle des immigrants venus des Philippines, principal pays d'origine dans le cas du Manitoba, est le tagal. La diversité linguistique constitue une ressource précieuse; elle renforce les liens économiques internationaux et favorise le développement culturel et social. 6,93 p. cent des 6 492 nouveaux arrivants en 2003 ont indiqué que leur langue maternelle était l'anglais.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR LANGUE MATERNELLE (10 PRINCIPALES LANGUES)

Demandeur principaux et personnes à charge	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Tagal	651	14,19	751	16,25	1 182	18,21
Allemand	536	11,68	542	11,73	932	14,36
Anglais	415	9,05	352	7,62	450	6,93
Espagnol	146	3,18	254	5,50	450	6,93
Coréen	67	1,46	250	5,41	313	4,82
Panjabi	173	3,77	240	5,19	298	4,59
Autres - langues africaines				274		4,22
Arabe			156	3,38	270	4,16
Mandarin	226	4,93	150	3,25	244	3,76
Russe	149	3,25	147	3,18	240	3,70
Ukrainien			138	2,99		
Dari	132	2,88				
Twi	122	2,66				
TOTAL DES 10 PRINC. LANGUE MATER.	2 617	57,04	2 980	64,49	4 653	71,67
TOTAL DES AUTRES LANGUES MATER.	1 971	42,96	1 641	35,51	1 839	28,33
TOTAL	4 588	100,00	4 621	100,00	6 492	100,00

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de chaque langue maternelle dans l'ensemble de l'immigration au Manitoba.





Degré d'instruction des nouveaux arrivants

Dans l'ensemble, plus de 60 p. cent des immigrants adultes qui arrivent au Manitoba chaque année sont des femmes et des hommes très instruits, possédant un large éventail de compétences et d'expériences de travail dans divers métiers et professions. En 2003, on comptait 2 532 immigrants ayant fait des études postsecondaires, et ce, sans frais pour le Manitoba. Les niveaux d'instruction des demandeurs principaux sont évalués dans le cadre du processus fédéral et provincial de demande d'immigration. L'objectif du Projet de

reconnaissance des qualifications du Manitoba est de mettre au point de nouvelles méthodes d'évaluation des compétences, d'appuyer le perfectionnement et de reconnaître les connaissances et l'expérience des nouveaux arrivants. Un système juste et efficace de reconnaissance des compétences, appuyé par le gouvernement, les organismes, tant universitaires que professionnels et techniques, de réglementation et d'attribution des permis, et par les employeurs, permettra aux immigrants hautement qualifiés de faire carrière dans des professions pour lesquelles ils ont reçu une formation et acquis de l'expérience.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA, PAR DEGRÉ D'INSTRUCTION

Demandeurs principaux	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
De 0 à 9 ans de scolarité	126	2,75	126	2,73	164	2,53
De 10 à 12 ans de scolarité	806	17,57	733	15,86	1 102	16,97
Quelques études universitaires	121	2,64	126	2,73	361	5,56
Certificat professionnel	193	4,21	180	3,90	299	4,61
Diplôme non universitaire	235	5,12	213	4,61	138	2,13
Baccalauréat	535	11,66	548	11,86	746	11,49
Quelques études de 2e cycle universitaire, pas de diplôme	54	1,18	53	1,15	42	0,65
Maîtrise	128	2,79	140	3,03	152	2,34
Doctorat	57	1,24	38	0,82	48	0,74
TOTAL PARTIEL	2 255	49,15	2 157	46,68	3 052	47,01

Personnes à charge						
	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
De 0 à 9 ans de scolarité	834	18,18	771	16,68	983	15,14
De 10 à 12 ans de scolarité	1 008	21,97	1 149	24,86	1 711	26,36
Quelques études universitaires	77	1,68	84	1,82	133	2,05
Certificat professionnel	94	2,05	78	1,69	131	2,02
Diplôme non universitaire	73	1,59	82	1,77	105	1,62
Baccalauréat	185	4,03	227	4,91	313	4,82
Quelques études de 2e cycle universitaire, pas de diplôme	15	0,33	11	0,24	11	0,17
Maîtrise	41	0,89	50	1,08	46	0,71
Doctorat	6	0,13	12	0,26	7	0,11
TOTAL PARTIEL	2 333	50,85	2 464	53,32	3 440	52,99
TOTAL	4 588	100,00	4 621	100,00	6 492	100,00

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle, par degré d'instruction, de tous les immigrants admis au Manitoba.

Professions des nouveaux arrivants



Le Manitoba apprécie la gamme de compétences, d'expériences et de contributions avec lesquelles les immigrants de toutes les catégories stimulent son développement économique, social et culturel. Au cours du processus de sélection des immigrants, seuls les demandeurs de la composante économique sont évalués au chapitre de la profession, des compétences en affaires et de l'expérience. La composante économique comprend les travailleurs spécialisés, les gens d'affaires et les aides familiaux résidants choisis par

le gouvernement fédéral, ainsi que les participants au programme Candidats du Manitoba. En 2003, 62 p. cent de toutes les personnes immigrant au Manitoba (4 072 demandeurs principaux et personnes à charge) ont été admises à titre d'immigrants de la composante économique. Parmi les principales professions, on compte celles d'ingénieur, de soudeur, de programmeur d'ordinateur et de mécanicien de véhicules automobiles.

LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA, PAR PROFESSION (10 PRINCIPALES PROFESSIONS)

Demandeurs principaux seulement	2001			2002			2003		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Ingénieurs	100	11,51	1	89	9,87	1	125	9,34	1
Soudeurs	34	3,91	5	62	6,87	2	90	6,72	2
Programmeurs d'ordinateur	59	6,79	2	51	5,65	3	69	5,15	3
Mécaniciens de véhicules automobiles, mécaniciens de camions et mécaniciens réparateurs	21	2,42	8	41	4,55	5	58	4,33	4
Technologues et techniciens en génie	47	5,41	3	47	5,21	4	34	2,54	5
Agriculteurs et gérants de ferme	20	2,30	9	23	2,55	8	33	2,46	6
Opérateurs de machine à coudre							32	2,39	7
Analystes de systèmes informatiques	23	2,65	7	32	3,55	7	28	2,09	8
Directeurs des ventes, de la mise en marché et de la publicité							27	2,02	9
Vérificateurs financiers et comptables				19	2,11	9	21	1,57	10
Autres gestionnaires de services				38	4,21	6			
Aides familiaux	20	2,30	10	18	2,00	10			
*Nouveaux travailleurs	29	3,34	6						
Infirmiers autorisés	46	5,29	4						
TOTAL DES 10 PRINC. PROFESSIONS SEUL.	359	41,31		383	42,46		517	38,61	
TOTAL DES AUTRES PROFESSIONS	470	54,09		519	57,54		822	61,39	
TOTAL	869	100,00		902	100,00		1 339	100,00	

17

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba, selon les dix principales professions des principaux demandeurs de la composante économique.

*Étant donné que les compétences professionnelles des immigrants des catégories de la famille et des réfugiés ne sont pas évaluées dans le cadre du processus de sélection, ces immigrants sont dénombrés dans la catégorie des « nouveaux travailleurs » au Canada. Bien qu'on les ait classés ainsi, ces personnes possèdent un ensemble de compétences et d'expériences professionnelles acquises antérieurement qui ne sont pas saisies dans le Système de données sur les immigrants admis du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.



Immigration économique au Manitoba

Les immigrants de la composante économique sont catégorisés dans dix genres de compétences, d'après la Classification nationale des professions (CNP). Les catégories définissent le type de travail exécuté ainsi que le degré d'instruction et l'expérience professionnelle requises. Les immigrants de la composante économique qui ont choisi de s'établir au Manitoba possèdent une vaste gamme de compétences et représentent un bon nombre de professions.

LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA, PAR GENRE DE COMPÉTENCES

Demandeurs principaux	2001		2002		2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 – Professions du domaine de la gestion	24	2,76	67	7,14	115	8,59
1 – Affaires, finances et administration	61	7,02	57	6,07	90	6,72
2 – Sciences naturelles et appliquées, et professions connexes	314	36,13	293	31,20	338	25,24
3 – Professions du domaine de la santé	96	11,05	59	6,28	62	4,63
4 – Professions : sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion	29	3,34	35	3,73	37	2,76
5 – Professions : arts, culture, loisirs et sports	23	2,65	27	2,88	42	3,14
6 – Vente et services	38	4,37	40	4,26	60	4,48
7 – Métiers, transports, conducteurs de matériel et professions connexes	182	20,94	242	25,77	384	28,68
8 – Industrie	27	3,11	40	4,26	40	2,99
9 – Professions dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	75	8,63	79	8,41	171	12,77
TOTAL	869	100,00	939	100,00	1 339	100,00

Données démographiques



En 2003, 82 p. cent des immigrants adultes arrivant au Manitoba avaient entre 25 et 44 ans et leur objectif principal était de trouver du travail et de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle de leur nouvelle province. Les candidats du Manitoba sont plus jeunes et beaucoup d'entre eux ont une jeune famille. L'égalité des sexes est demeurée stable pour tous les groupes d'âge au cours des années précédentes.

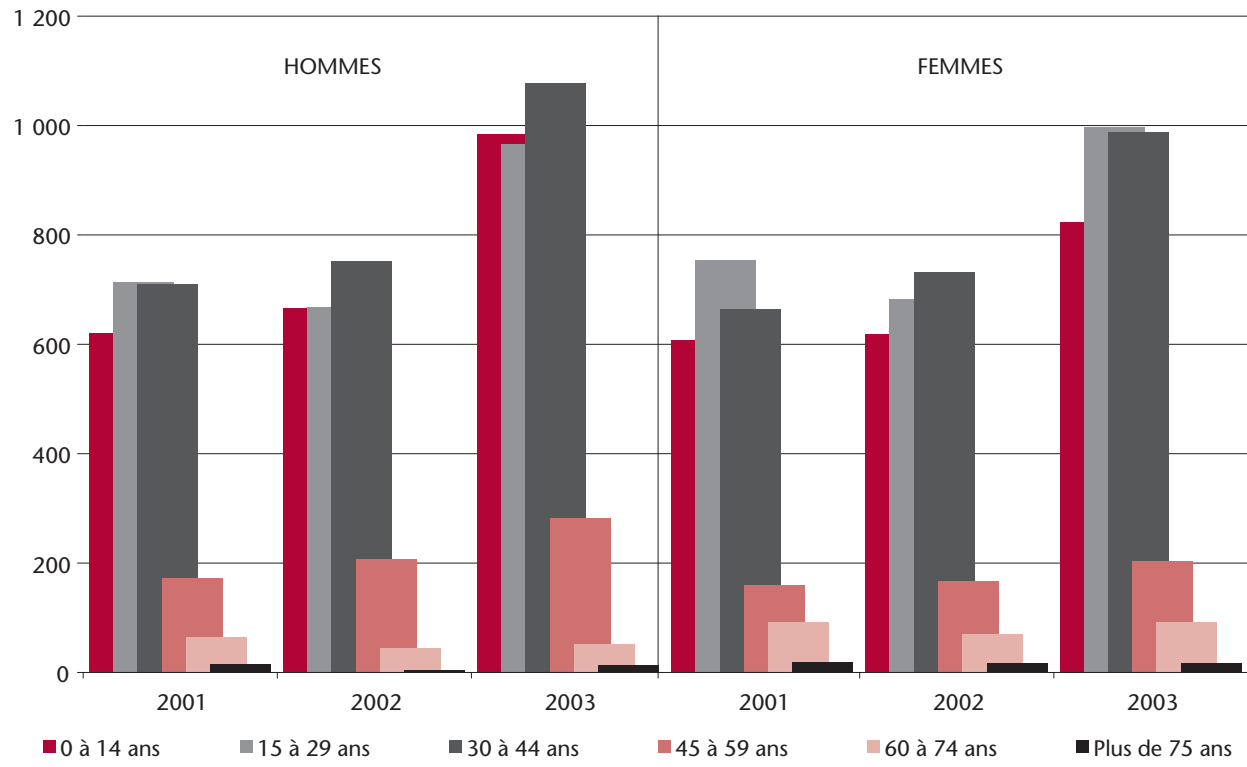
En 2003, 48 p. cent des immigrants au Manitoba étaient des femmes, et 52 p. cent des hommes. Même si le nombre de femmes et d'hommes immigrants est comparable, le nombre total de demandeurs principaux de sexe masculin est toujours supérieur au nombre total de demandeurs principaux de sexe féminin. Des 946 demandeurs principaux de la catégorie de la famille, 378 étaient des hommes (39,9 %) et 568 des femmes (60,1 %). Des 1 339 demandeurs principaux de la composante économique, 1 049 étaient des hommes (78,3 %) et 290 des femmes (21,7 %). Et des 714 demandeurs principaux de la catégorie des réfugiés, 496 étaient des hommes (69,5 %) et 218 des femmes (30,5 %).



L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

	2001		2002		2003	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	195	192	187	178	258	219
5 à 9 ans	197	211	263	219	383	297
10 à 14 ans	228	204	215	221	343	307
15 à 19 ans	201	205	224	168	267	272
20 à 24 ans	190	203	167	214	270	314
25 à 29 ans	322	346	276	300	429	411
30 à 34 ans	272	282	289	286	459	412
35 à 39 ans	243	251	255	258	352	304
40 à 44 ans	195	131	208	187	267	271
45 à 49 ans	96	73	120	89	176	118
50 à 54 ans	39	53	54	49	71	47
55 à 59 ans	36	33	33	28	35	38
60 à 64 ans	33	48	22	35	23	31
65 à 69 ans	19	21	16	22	20	38
70 et plus	28	41	10	28	21	39
TOTAL	2 294	2 294	2 339	2 282	3 374	3 118

L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE



20



L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DU SEXE ET DE LA SITUATION DU DEMANDEUR

	2001		2002		2003							
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Demandeurs principaux	1 378	30,0	877	19,1	1 321	28,6	836	18,1	1 947	30,0	1 105	17,0
Conjoint(e) ou personnes à charge	916	20,0	1 417	30,9	1 018	22,0	1 446	31,3	1 427	22,0	2 013	31,0
Total par sexe	2 294	50,0	2 294	50,0	2 339	50,6	2 282	49,4	3 374	52,0	3 118	48,0
Total	4 588		4 621		6 492							